



INFO MAISONS D'HÉBERGEMENT

Année 2 Numéro 1 Janvier 2007

Dans ce numéro :

Des maisons situées au cœur de leur municipalité

<i>La vie en centre d'hébergement comparée à...</i>	2
<i>Les plans de Saint-Eugène</i>	3
<i>Les plans de Sainte-Perpétue</i>	5
<i>Les travaux de construction</i>	7
<i>Les travaux des comités</i>	8
<i>Les loisirs</i>	10
<i>L'équipe de recherche</i>	11

Saint-Eugène

Le site retenu pour implanter les maisons d'hébergement de Saint-Eugène est situé au cœur de la municipalité, sur un terrain appartenant antérieurement à la Fabrique, derrière l'ancien presbytère soit au 60-1 et 60-2 de la rue Lamartine Ouest (adresse temporaire)

On accède au site par la bande de terrain située entre le HLM et l'ancien presbytère et on en sort par le stationnement de l'église. Face à l'église, on retrouve le stationnement municipal qui est entouré par les bâtiments de Postes Canada et ceux de la municipalité qui comprennent, entre autres, une salle municipale et une bibliothèque où se rendent régulièrement les enfants de l'école primaire. Au nord, l'ancien presbytère abrite l'organisme Entraide au Masculin qui a pour voisin, à l'est, un immeuble d'habitations à loyer modique (HLM). La portion sud du terrain est bordée par un promontoire qui se veut un lieu de pèlerinage encore fréquenté.

Sommaire :

- Les maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue proposent un concept novateur dans la vie quotidienne des aînés en perte d'autonomie.

Sainte-Perpétue

Le site retenu pour implanter les maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue est situé au 20 et au 22 de la rue des Loisirs (adresse temporaire), au cœur de la municipalité, sur un terrain accessible par la rue des Loisirs.

Le terrain est bordé, au sud, par la salle du Centenaire (communautaire) et l'école primaire, à l'ouest par des terrains donnant sur la rue principale où sont situés, entre autres, un poste d'essence avec dépanneur et l'Hôtel Central. La portion nord est bordée par un quartier résidentiel en développement. La rue des Loisirs sépare le site retenu de propriétés institutionnelles où se déploient le service des loisirs comprenant des terrains de baseball, de basketball, de tennis, une piscine, des balançoires, une patinoire et un bâtiment abritant les services du terrain de jeux.

On prévoit le développement d'un lien piétonnier entre la rue du Couvent et la rue des Loisirs, le tout sur le site des maisons, et l'aménagement d'un petit parc communautaire accueillant et chaleureux qui permettra aux enfants de circuler aisément, de façon sécuritaire tout en favorisant les interactions entre les gens de la communauté et les résidents des maisons d'hébergement.

La vie en centre d'hébergement comparée à la vie en maison d'hébergement

En centre d'hébergement :

- la activités quotidiennes sont faites en fonction de 36 à 40 personnes;
- les repas encadrent l'organisation du travail et ont un impact sur les levers et les couchers des résidents;
- une rotation des équipes de travail est faite de façon régulière (au mois, aux deux mois ou aux trois mois);
- les intervenants ont une connaissance du groupe plutôt que de chaque individu ;
- l'organisation du travail est plus rigide et centrée sur le groupe;
- les responsabilités du personnel s'étendent à 36 ou 40 personnes;
- on s'éloigne du modèle de type familial (préconisé par les orientations milieu de vie).

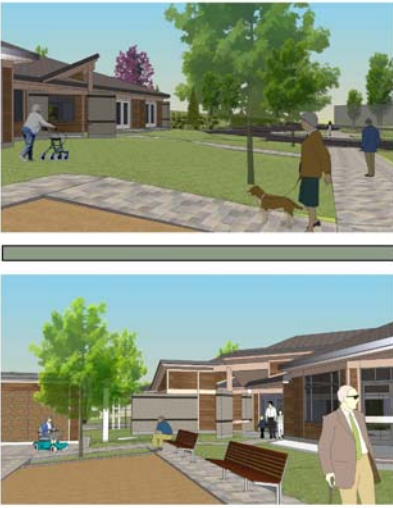
En maisons d'hébergement :

- l'organisation du travail tournera autour de 8 résidents;
- on respectera le rythme et les habitudes de vie de la personne;
- le décloisonnement des tâches du personnel les amènera à effectuer une plus grande variété de tâches mais à un plus petit nombre de personnes;
- l'absence de rotations des équipes de travail favorisera une meilleure connaissance de la clientèle;
- les heures des levers et couchers respecteront les habitudes des personnes;
- les heures de repas seront variables;
- les heures des bains seront le matin, l'après-midi ou en soirée selon le goût de la personne. On augmentera les bains à 2 par semaine;
- Il y aura une participation accrue des résidents dans la vie quotidienne des maisons par des activités dirigées selon leur désir et leurs capacités;
- on prévoit une diminution de la médication et des contentions liée au fait:
 - que le personnel aura une meilleure connaissance des résidents;
 - que les résidents seront regroupés par profil (cognitif et physique) ce qui devrait réduire les conflits entre les résidents;
- on souhaite une participation accrue des familles, en fonction de leur disponibilité et de leur désir;
- on favorisera la participation aux activités de la vie quotidienne : bain, repas, sorties, soins...

En maisons d'hébergement, on respectera le rythme et les habitudes de vie de la personne.

Les plans des bâtiments 1 et 2 de Saint-Eugène

MAISON D'HÉBERGEMENT
ST-EUGÈNE BÂTIMENT 1



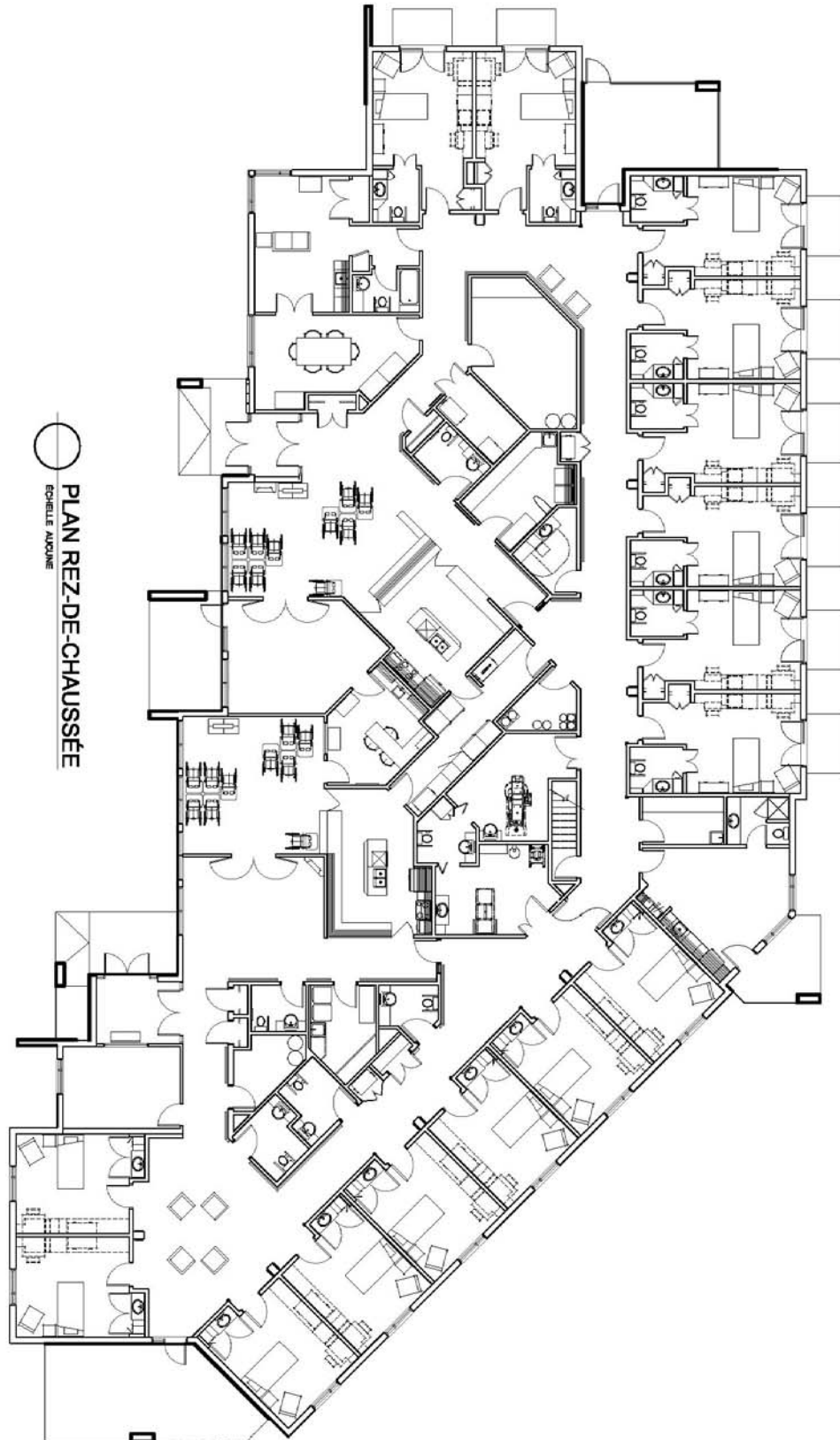
architectes
ROBITAILLE
LAROUCHE
DÉRY

MAISON D'HÉBERGEMENT
ST-EUGÈNE BÂTIMENT 2



ARCHITECTURE

Exemple de rez-de-chaussée Saint-Eugène



Les plans des bâtiments 1 et 2 de Sainte-Perpétue



MAISON D'HÉBERGEMENT STE-PERPÉTUE 1



GAGNON LETELLIER CYR RICARD MATHIEU
architectes s.e.n.c.



architectes
**ROBAILLE
LAROUCHE
DÉRY**
1872, Grande Rue Saint-Jacques
St-Henri, Québec, G8H 1A2
Téléphone 418 688-1021
Téléfax 418 684-8868
e-mail: info@rla.com
http://www.rla.com


Duclos Fournier
ARCHITECTES
614 Rue Saint-Jacques, St-Henri
114 St-Henri, Québec, G8H 1A2
Tél: (418) 772-1451
Fax: (418) 772-7751
www.duclosfournier.com

Maison d'Hébergement Sainte-Perpétue 2

Les travaux de construction

Les entrepreneurs suivants ont présenté les plus basses soumissions et ont été retenus pour la construction des maisons d'hébergement:

Kamco Construction: Saint-Eugène #2 et Sainte-Perpétue #1 et #2
Scierie Bernard inc.: Saint-Eugène #1

Les échéanciers déposés nous indiquent que les quatre maisons devraient être livrées à la mi-mars.

Échéancier préliminaire

Ouverture des soumissions	29 août 07
Analyse, ajustements et contrat	30 août 07 au 12 septembre 07
Chantier (18 semaines)	17 septembre 07 au 1 février 08
Acceptation provisoire	1 février 08
Correction des déficiences	1 février 08 au 15 février 08
Acceptation définitive	15 février 08
Déménagement	mi-mars 08



L'acceptation du Conseil du trésor pour l'achat des terrains a été obtenue le 9 octobre dernier; celle de l'Agence a suivi le 10 octobre. Les actes de vente ont été signés le 12 octobre avec les différents propriétaires et la signature des contrats avec les entrepreneurs s'est faite le 16 octobre. Dès lors, les travaux ont débuté sur les deux sites. Les échéanciers déposés nous indiquent que les quatre maisons devraient être livrées à la mi-mars.

Une liste des équipements nécessaires à la concrétisation du concept retenu a été produite. Le service des approvisionnements travaille à la préparation des appels d'offre. Nous avons dû redéfinir les normes tant au niveau des équipements que de l'aménagement physique des lieux. Des fournisseurs de mobilier ont été rencontrés afin d'exposer nos besoins. Si les délais le permettent, des prototypes seront expérimentés et des chambres types seront mises en place dans chacun des centres avant que soit arrêté un choix définitif. Déjà, un nouveau modèle de table à manger a été testé à Saint-Eugène.

Les architectes ont présenté un choix de couleurs et de finis nous permettant de débiter l'exercice de décoration, entre autres, des chambres. Chacune des chambres aura des couleurs qui lui sont propres afin de faciliter le repérage dans l'espace. Les résidents ainsi que leur famille seront rencontrés afin de procéder au choix des chambres dans les prochaines semaines.

Les travaux des comités

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les représentants syndicaux, l'employeur ainsi que le personnel des deux sites touchés par l'implantation du nouveau concept. Des ententes ont été conclues afin de minimiser les impacts du changement sur l'organisation du travail et l'adapter aux besoins découlant des modifications apportées par l'implantation du nouveau concept.



Comité de coordination : S'assure que l'ensemble des travaux se font en interrelation et que les travaux connexes (présentations diverses, sensibilisation, information, démarches syndicales et autres) puissent évoluer en parallèle.

Comité aménagement : Crée des fiches pour chacune des pièces des maisons d'hébergement et suit l'évolution du concept architectural afin de s'assurer que l'environnement physique répond bien aux besoins des clientèles.

Comité organisation du travail : Établit une liste des besoins de la clientèle afin d'y répondre avec un horaire de travail sur 24 heures, une semaine et même un mois. Ce comité développe un ensemble d'outils de travail à l'intention du personnel dans le but de faciliter la transition dans le nouveau modèle.

L'organisation du travail ainsi que les menus ont été revus en entier de façon à s'adapter au concept résidentiel. Des outils de travail ont été développés afin de faciliter la transition dans les nouvelles maisons. Une liste des tâches à accomplir pour chacun des postes a été élaborée par le comité et présentée à tous les employés. Comme l'organisation du travail changera de façon considérable, tous les postes CSN ont été affichés à l'interne lors d'une journée "Foire de l'emploi" qui a eu lieu le 21 novembre à Sainte-Perpétue et le 22 novembre à Saint-Eugène. Les employés ont choisi leur futur poste en fonction de leur statut et de leur ancienneté. Ces postes entreront en vigueur dès le déménagement dans les nouvelles maisons.

Comité formation, accompagnement et suivi: définit la formation essentielle à rendre disponible au personnel en fonction des besoins (formation sur le changement, changement de corps d'emploi, approches et philosophie à implanter, etc.) et assure le suivi après implantation.

L'ensemble des familles, les résidents et les communautés ont été rencontrés afin de leur expliquer le projet et les étapes.

Les travaux des comités (suite)

Comité formation, accompagnement et suivi (suite):

Une conférence a été donnée par madame Nicole Poirier, directrice de la Maison Carpe Diem, intitulée "*l'Alzheimer, jusqu'au bout la vie*" afin de présenter l'une des philosophies qui nous a grandement inspirés pour l'élaboration du concept de maisons d'hébergement. Cette conférence a été rendue disponible à l'ensemble des employés du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet afin que chacun puisse bénéficier de l'expérience de vie extraordinaire dont peuvent jouir les résidents de la Maison Carpe Diem.

Des visites au Havre du Lac à Sainte-Félicité et au centre d'hébergement St-Brigid's Home ont été organisées auxquelles participaient quelques membres du personnel. Ces derniers ont eu l'occasion de discuter avec le personnel en place et d'échanger sur la transformation de l'organisation du travail causée, entre autres, par un découplage des tâches et l'évolution de leurs rôles et mandats vers une plus grande responsabilisation.

Tous les membres du personnel ont reçu une formation sur "*l'adaptation aux changements dans un contexte de travail en équipe*" par monsieur Jean Cloutier, spécialiste en développement des personnes et des organisations.

Des visites de chantier et des ateliers ont aussi été planifiés de façon à permettre au personnel de se familiariser avec le nouvel environnement et le fonctionnement des futurs équipements. Des fiches d'instructions simples seront préparées pour chaque équipement afin de faciliter le travail du personnel lors de leur entrée en fonction dans les maisons.

L'ensemble des familles, les résidents et les communautés ont été rencontrés afin de leur expliquer le projet et les étapes.

Comité déménagement et transfert de la clientèle : planifie et organise le déménagement des biens personnels, du mobilier, des équipements et du matériel en général et détermine la séquence de transfert des résidents.

La séquence des déménagements a été élaborée. Une liste des effets à déménager a été dressée en fonction du moment prévu pour leur déménagement. Certains outils devront être adaptés et une liste des changements d'adresses et de fournisseurs à contacter a été établie.

Des visites de chantier encadrées sont prévues avec certains résidents lorsque les sites seront plus accessibles. Les familles ont été rencontrées en décembre afin de concrétiser les démarches à suivre pour le déménagement et leur implication dans le transfert de leur proche.

Les loisirs

Les éducatrices spécialisées des deux sites travaillent depuis plusieurs mois à préparer des cadres personnalisés représentant des éléments marquants de la vie de chaque résident. Ces cadres ainsi que des plaques d'identification personnalisées seront accrochées à la porte de chacune des chambres afin de faciliter leur repérage par les résidents. Ces derniers ont participé activement à ces activités dans le but de les intégrer aux préparatifs du déménagement. Des tableaux de liège, dons de la Sûreté du Québec sont aussi en cours de "transformation" par les résidents afin de leur faire une "beauté" pour leur transfert dans les nouvelles maisons.

Les éducatrices
spécialisées
rencontreront les
écoles afin de
préparer des activités
intergénérationnelles

Outre le don de la Sûreté du Québec, deux autres organismes de la région, la Légion Canadienne et la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet se sont engagées à fournir des foyers électriques pour meubler les salons ou autres pièces communes de chacune des unités résidentielles (8 personnes) des maisons.

Dans les prochains mois, les éducatrices spécialisées rencontreront les écoles des milieux afin de préparer des activités intergénérationnelles et tenteront de remettre sur pied, à l'automne prochain, le programme des jeunes bénévoles qui consiste en un jumelage à long terme entre certains résidents et des jeunes du milieu.

Les éducatrices spécialisées se joindront aux comités pour la mise en œuvre des politiques familiales dans chacune des municipalités dans le but d'intégrer les activités de la communauté à la vie des maisons d'hébergement. Un parc municipal devrait être aménagé à Sainte-Perpétue. Des activités ouvertes à toute la population locale, pourraient être organisées sur les sites respectifs de chacune des maisons (ex. : cinéma en plein air). Des projets d'entente sont en cours d'élaboration pour réaliser un jardin communautaire à Saint-Eugène tandis que d'autres démarches sont amorcées pour d'éventuels projets de collaboration avec différents organismes.

L'équipe de recherche

Une équipe de recherche de l'Université Laval sous la direction de Madame Lyne Robichaud et Monsieur André Tourigny a été mandatée par le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'évaluer l'impact de l'implantation d'un tel modèle d'hébergement.

Dans quelle mesure le modèle d'hébergement alternatif peut-il être une solution valable tout en respectant les habitudes de vie et en optimisant la qualité de vie des personnes âgées en perte prolongée d'autonomie ?

Question de recherche

Dans quelle mesure le modèle d'hébergement alternatif peut-il être une solution valable tout en respectant les habitudes de vie et en optimisant la qualité de vie des personnes âgées en perte prolongée d'autonomie ?

But de l'étude

Évaluation de l'implantation, du fonctionnement et des effets d'une approche alternative d'hébergement sur les personnes âgées ainsi que sur les familles, les membres du personnel, les gestionnaires, la communauté et le système de soins.

Objectif général de l'étude

Dans quelle mesure le modèle choisi représente une alternative valable au modèle traditionnel et quelles leçons peuvent être tirées de l'implantation de ce modèle ?

Objectifs regroupés en deux volets :

Volet no. 1

Évaluation de l'implantation et du fonctionnement

- a. décrire l'implantation du projet et expliquer les écarts observés entre ce qui était planifié au départ et ce qui est réalisé, en fonction des difficultés rencontrées.
- b. dégager les facteurs, les acteurs ou les circonstances qui facilitent ou entravent l'implantation du nouveau modèle et l'atteinte des résultats escomptés.

Volet no.2

Mesure des effets

- a. Identification des résultats perçus et mesure des effets sur tous les participants.
- b. mesurer les effets produits sur les résidents, leurs familles, le personnel, les gestionnaires, la communauté et le système de soins.

L'équipe de recherche (suite)

Methodologie

Le devis quasi-expérimental avant-après avec groupe témoin équivalent a été retenu et vise à objectiver les effets de la nouvelle alternative d'hébergement par rapport au modèle plus traditionnel.

Milieux expérimentaux : Maisons d'hébergement

Milieux témoins : CHSLD traditionnels équivalents

Les résultats perçus et mesurés seront obtenus à 3 mois avant l'entrée en opération et à 6 et 12 mois après l'implantation.

Critères de jugement

- 1) Le modèle sera jugé valable si nous mesurons une meilleure satisfaction de vie des résidents après l'implantation par :
 - le respect du rythme des résidents;
 - la pleine utilisation de leur potentiel;
 - le respect des habitudes de vie antérieures;
 - le nouvel environnement physique.
- 2) Le modèle sera jugé valable s'il est bien intégré dans sa communauté et si les proches-aidants et la communauté sont impliqués activement dans le milieu de vie.
- 3) Le modèle sera jugé valable si le personnel témoigne des changements positifs notamment :
 - sur la perception qu'ils ont des résidents;
 - sur la qualité de l'accompagnement de l'être humain;
 - suite à la nouvelle distribution des tâches.
- 4) Le modèle sera jugé valable si la plupart des conditions gagnantes de l'implantation peuvent être rencontrées dans d'autres territoires de CSSS. Parmi ces conditions, il y a les coûts jugés acceptables compte tenu des effets, des coûts prévus et des coûts à l'échelle de la province.

Ces critères serviront de guide au moment de la rédaction du rapport de recherche.

Milieux expérimentaux:
maisons d'hébergement

Milieux témoins: CHSLD
traditionnels équivalent

L'Info maisons d'hébergement est une publication du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny L'Islet qui vise à faire connaître la philosophie et les objectifs qui entourent la création des maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue. On y décrit les travaux en cours d'exécution et ceux à venir.

Ce bulletin permettra aux familles, au personnel et aux partenaires du CSSSML de suivre l'évolution de ce projet novateur.

Rédaction:

Mireille Gaudreau, conseillère en communication

Kathleen Paquet, chargée de projet– maisons d'hébergement

Sonia Morin, coordonnatrice d'activités au Centre d'hébergement de Saint-Eugène

Maryline Pelletier, coordonnatrice d'activités au Centre d'hébergement de Sainte-Perpétue

Concept et réalisation: Service des communications du CSSSML

Téléphone : 418 248 0630 poste 2262

Messagerie : mireille.gaudreau.csssml@sss.gouv.qc.ca